

Hand-Ball Détente

12, rue Frédéric Mistral
35200 Rennes
06 79 21 93 78

handballdetente.rennes@gmail.com
<https://handball-detente-rennes.fr/>



Compte-rendu du Conseil d'Administration du 22 août 2022

Présents : Thomas Bonnerue, Valérie Cochet, Aude Coudray, Valentin Couffin, Corentin David, Valérie Dondel, Corentin Gaumont, Antoine Huet.

Excusés : Mattéo Gilles, Maxime Huet, Owen Salaun.

1. Préparation de l'AG extraordinaire

Pour que l'AG soit valide, il y a nécessité d'un quorum de 53 personnes. Si le quorum n'est pas atteint, la rédaction d'un PV d'annulation sera réalisée et une seconde AG devra être mise en place le mardi suivant, sans nécessité d'atteindre le quorum cette fois ci (cf statuts).

➤ **Changement d'adresse**

Le club a pour obligation de garder une adresse rennaise pour conserver les subventions de la ville de Rennes. L'association sera domiciliée chez Valérie C, au 24 square colonel Rémy 35700 Rennes. La déclaration du changement d'adresse doit être faite en préfecture, avec une validation au préalable par l'AG.

➤ **Modification des statuts**

Modification article 8 : principe d'une co-présidence.

Nous passons d'un unique président à une co-présidence effectuée par Valérie Cochet et Thomas Bonnerue. Cette modification doit être officialisée auprès de la banque postale et également auprès de de la préfecture.

Un des présidents doit être désigné représentant légal, ce sera Valérie Cochet.

Le reste du contenu des articles n'a pas été modifié.

➤ **Proposition du planning d'entraînements**

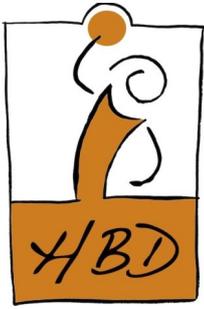
Pour cette année nous avons seulement 2 créneaux de 20h-22H, dans 2 salles différentes.

Au niveau pratique il faudra que les ballons T0 T1 T2 restent au même endroit (Binquenais) car nous avons seulement les Hautes Ourmes le vendredi.

En toute logique les SG s'entraîneraient le vendredi aux Hautes Ourmes.

En contrepartie les matchs seraient le dimanche après-midi (14h ou 16h).

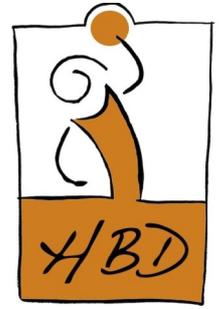
Valérie C. a reçu de la Ville de Rennes une validation avec Lundi, mercredi, jeudi uniquement à la Binquenais, de plus avec un seul créneau 20h-22h. Valérie C. a donc relancé, nous sommes en



Hand-Ball Détente

12, rue Frédéric Mistral
35200 Rennes
06 79 21 93 78

handballdetente.rennes@gmail.com
<https://handball-detente-rennes.fr/>



attente de validation des créneaux. Elle a récupéré les coordonnées du responsable technique afin d'obtenir des rolls (rangements) dans les différentes salles. Valérie D. s'occupe des cadenas, à codes (minimum 4 chiffres).

Attention : il faudra veiller à répartir équitablement le matériel (plots, cerceaux...). Si besoin le club rachètera du matériel.

- Ordre du jour de l'AG :
- co présidence
- changement d'adresse
- modification du planning d'entraînement

2. Démarches pour délégations banque postale

Valérie C a préparé le dossier de la banque postale car elle est désormais la représentante légale.

Pour le livret d'épargne nous ne pouvons avoir que 3 délégations.

Il fallait déclarer avant le 2 juillet le nouveau bureau sur Gest'Hand. La licence de Maxime Huet n'était pas encore valide, ce sera donc Valérie D. officiellement trésorière et Maxime H. trésorier adjoint.

Valérie C. a mis en délégation les 2 présidents et Valérie D.

La remise officielle des signatures pour la déclaration du bureau et les procurations du compte est effectuée.

Il manque uniquement la signature de Maxime Huet, excusé ce jour.

Une seule carte bancaire est émise, au nom de Jean Luc Couvey Handball Détente. La nouvelle carte arriverait en janvier. Durant cette période, Jean Luc autorise son utilisation, il faudra penser à demander le changement de nom au moment du remplacement.

Le document pour retirer la procuration de Jean Luc n'est pas encore rempli car pour l'instant la CB est à son nom.

3. Point communication

➤ Réseaux sociaux

Il faut refaire le Facebook et l'Instagram pour que cela soit mis correctement à jour.

Valentin a un contact à Alma. Le contact est motivé pour ancrer Alma au sein du quartier. Il n'y a plus de forum des associations au sein du centre Alma.

Le post a été édité sur la page d'Alma Rennes le 16 août, ce qui a donné 3 contacts depuis (2 adultes et 1 jeune). Il y aurait également une volonté de créer un événement sur le parking d'Alma à la rentrée prochaine, pourquoi pas avec d'autres associations sportives.

Par rapport au compte instagram : utilise t-on l'adresse officielle du club ? Car il faut un accès pour ceux qui s'occupent de la communication. Thomas évoque Kallisport qui offre la possibilité de créer d'autres adresses. Il faudrait donc une adresse mail assez rapidement pour pouvoir mettre en place la communication du club.

Pour Facebook il faudrait avoir contact avec la personne qui l'a créé afin de pouvoir relancer la page. Il semblerait que c'est Anaëlle Doux, Corentin David et Valentin Couffin doivent se mettre en contact avec elle

Le CA maintient le fait de garder les différents groupes publics afin d'avoir la meilleure exposition.

Corentin David souligne le manque de photos des différents évènements. Pour l'instant tout le monde a validé le droit à l'image au sein du club. Aude va basculer les photos de l'année dernière car celles présentes sur le site datent. Il reviendra aux équipes de s'organiser pour avoir des photos des entraînements, des matchs... Peut être les encadrants pour les équipes jeunes ?

Il faut impérativement faire vivre les réseaux sociaux avec les évènements, les résultats du club...

➤ **Intranet**

Thomas B expose la notion des droits donnés à chacun sur Kalisport. Pour l'instant c'est surtout de la consultation.

Pour la communication : droits pour la newsletter, la gestion de la page internet.

Pour la trésorerie cela peut également être utilisé.

Pour le secrétariat : accès au compte rendu.

Les membre non CA doivent normalement créer leur compte, au fur et à mesure des licences les espaces seront créés.

La PVC peut également être gérée par Kalisport.

On se dirige donc vers une utilisation de Kalisport avec abonnement.

➤ **Site**

Il serait lié à Kalisport pour les évènements. Corentin D. demande si il y a possibilité de changement de nom de domaine : au lieu de « .club » HBD est passé a « .fr ».

➤ **Publicité**

Canva pour les affiches : Jean Luc a annulé l'abonnement. De plus les posts sont basés sur cet outil. Il faudrait créer un nouvel abonnement avec la nouvelle adresse dédiée à la communication.
→ Priorité absolue pour CANVA et l'adresse mail dédiée à la communication.

Le club profitera de l'utilisation de nouvelles salles d'entraînement pour augmenter sa visibilité auprès des collégiens et écoliers qui utilisent les gymnases en posant des affiches en leur sein.

4. Proposition d'une réunion des encadrants et arbitres

➤ **Date**

On doit tout d'abord attendre que les arbitres aient fait leur recyclage, ainsi que de voir si les effectifs encadrants et arbitres ont été modifiés.

On se dirige vers le 4 octobre 2022. Il y aura alors nécessité d'une réservation du Boulodrome de Rapatel.

➤ **Contenu**

Faire le point sur les modifications réglementaires,

Reprendre avec tous les encadrants ce qu'on fait quand on est encadrant...

Utilisation du support « tableau des savoirs-faire » et également du code d'arbitrage.

Mettre en évidence la notion d'arbitre club.

Pour faciliter l'accès aux informations il faudra désigner des référents sur certains points de règlements.

Il y a toujours les feuilles de rôle qui ont été mises à jour l'année dernière, elles n'ont pas été retouchées depuis. La réunion sera l'occasion de mettre à jour ces feuilles de rôle.

5. Protocole COVID

Nous sommes dans un creux mais il existe un risque de reprise de l'épidémie en automne.

➤ **Liste de rappel sur les entraînements et matchs**

Le souhait est émis de continuer les listes pour les spectateurs, en leur laissant la possibilité de s'inscrire librement sur une liste mise à disposition.

En revanche nous arrêtons pour les joueurs et encadrants qui sont référencés sur les FDM.

➤ **Responsable de salle cumulé au responsable COVID**

Le responsable de salle occuperait ce rôle de rappel et de vigilance. Ce rôle devra être réévalué en fonction de l'état de la santé publique.

6. Répartition des entraînements et des encadrants

Gymnase Binquenais			
Lundi			
	18h - 20h	-13 et -15	
Mercredi			
	18h - 20h	-7 et -11	Valérie C.
	20h - 22h	Loisirs et SF	Alan
Jeudi			
	18h - 20h	-18	
Gymnase des Hautes Ourmes			
Vendredi			
	20h - 22h	SG	Valentin C Corentin A Corentin G

Pas de créneau pour que les Loisirs puissent jouer le challenge.

Nous avons eu peu de réponses sur les questionnaires pour cette année, l'ensemble des retours est majoritairement négatif.

Nous faisons une revue des effectifs des bénévoles.

Sur le mois de septembre il faut 1 personne pour assurer les permanences Licence à chaque créneau.

Permanence licence

Mardi 23 aout : Thomas et Aude.

Jeudi 25 : Valérie C et Thomas

Mardi 30 aout : Aude et Valentin Couffin

Jeudi 1 septembre : Valérie C et Valentin

Couffin Lundi 5 septembre : Aude et ?

7. Coupe de France et licences

➤ Désistement à faire avant le 20 septembre

Nous sommes engagés d'office. Le 1^{er} match se jouera le 22 octobre.

Il faut pour l'instant attendre de voir comment se passent les inscriptions au préalable.

Un sondage devra être réalisé auprès des groupes seniors : sur whatsapp pour chaque groupe. Ce sondage devra être lancé la semaine du 12 septembre.

Une réponse définitive sera rendue le 17 septembre.

➤ Licences

BILAN AU 22 AOUT

22 demandes dossiers SG

41 demandes de licence.

7 SG licenciés

7 SF licenciées

2 loisirs licenciées

Aucun dossier complet pour les équipes jeunes.

1 demande -18 en cours, 1 licence -13 incomplète.

6 mutations officielles : 4 -15G, 1 -18 F et 1 -13F.

Ce sont des groupes qui sont amenés à disparaître au vu des effectifs.

8. Permanences

➤ Forum des associations

3 forums concernent des communes proches et démunies de club de handball.

Vern sur Seiche: 2 septembre (18h30 - 21h).

Saint-Jacques de la Lande: 3 septembre (9h -

12h30) Noyal-Chatillon sur Seiche : 3 septembre (9h - 14h)

Attention quelques places sont réservées aux hors communes il faut donc contacter rapidement les communes concernées.

La proximité immédiate du déroulé de ces forums appuie la nécessité de production et d'impression de nouveaux flyers et affiches format A3.

Il faudra également mettre en place un tableau avec toutes les prises de contact sur place. 2 personnes minimum sont requises par créneau.

➤ **administratives pour licences sur les créneaux de septembre**

Répartition entraînements et encadrants.

9. Divers

➤ **Courrier de remerciements à Jean Luc**

Valérie C a mis des idées sur papier, celles-ci sont en attente de validation par le CA. Il incombe à Valérie C la rédaction de ce courrier, elle soumettra par la suite aux autres membres pour validation en distanciel.

➤ **Consulter la boîte standardisée du club**

Factures à régler :

- COC 181,44€ : par virement
- Amende forfait général -18G : 60€
- Amende joueurs brulés SG : 50€

Il y aura également la régulation des montants d'arbitrage (compensation à payer par rapport aux déplacements des arbitres vis à vis des dépenses des autres clubs).

➤ **Limite inscription des équipes**

-15 -18 : engagement avant 1er septembre

-11 -13 : engagement avant 11 septembre

Le CA considère qu'il est prudent de n'engager ces groupes qu'après les phases de brassage (après vacances Toussaint). Par contre ils joueront au plus bas niveau une fois inscrits après ces dates. Pour les Loisirs, il n'y aura pas d'inscription au challenge pour l'instant car il n'y a pas de créneau disponibles et uniquement 2 dossiers de rendus, il pourra se faire plus tard dans la saison.

➤ **Survêtements/échange club Maël**

Ces sujets sont à mettre à l'ordre du jour du prochain CA.

➤ **Proposition de dates pour le CA**

Maintien des dates le lundi.

Le 26 septembre

Le 7 novembre

Le 5 décembre

Le 16 janvier

Le 6 mars

Le 3 avril

Le 15 mai

Le 12 juin

Journée ECHANGES le 3 juin

La date de l'AG est en attente de la date de l'AG de la Ligue de Bretagne.

Secrétaire de séance : Corentin

Gaumont prochain CA le 26

septembre, à 20h30

au boulodrome de Rapatel (sous réserve de disponibilité)